

4^e RÉGIMENT ÉTRANGER

Directive d'instruction de la « FG1-LE ».
Formation générale de premier niveau Légion étrangère.



« AD LEGIONEM AEDIFICANDAM ».

OBJECTIF

Le sous-officier de la Légion étrangère est avant tout un chef au contact qui assoit son autorité sur ses qualités humaines et sur la légitimité que lui confèrent ses aptitudes de combattant et ses compétences techniques.

Dans ce cadre, cette formation générale de premier niveau attribue aux sous-officiers, agissant au niveau de la mise en œuvre, les aptitudes nécessaires pour assimiler les ordres reçus de l'échelon de conception (officiers ou sous-officiers BM2) et les faire exécuter par les militaires du rang (exécutants opérationnels polyvalents).

Elle est proposée aux caporaux ou caporaux chefs sélectionnés selon les critères spécifiques définis par la DRHLE, ainsi que par le potentiel déterminé par le commandement.

Pour cela, elle comprend une dimension éducative par la formation au comportement militaire, dès l'apprentissages techniques et des enseignements théoriques.

Elle vise en conséquence à donner au sous-officier les connaissances et les aptitudes pour qu'il soit en mesure de :

- tenir son rôle d'encadrement dans les activités quotidiennes de la communauté militaire, à l'instruction, dans l'accomplissement des missions opérationnelles et dans la gestion de ses subordonnés ;
- participer, de jour comme de nuit, aux actions générales de protection et de défense, au sein d'un groupe pour réaliser les missions communes terrestres (MCT) dans le cadre du concept commun de combat terrestre (C3T).

CONDITION D'ACCÈS

Les sous-officiers recrutés parmi les EVLE servent à titre étranger. Le recrutement, la sélection, la formation et la gestion de ces sous-officiers relèvent du commandement de la Légion étrangère (COMLE). Les élèves sous-officiers (ESO) sont admis en formation, sur désignation, par la cellule mise en formation de la division des ressources humaines de la Légion étrangère (DRHLE/MEF) après proposition des régiments.

Des conditions particulières d'inscription à la FG1-LE peuvent être fixées par la division des ressources humaines de la Légion étrangère (DRHLE). Elles sont définies dans la directive unique de gestion annuelle (DUG-LE).

PREREQUIS

Tout candidat à titre étranger doit réunir les conditions suivantes :

- avoir un avis sans restriction de la DSPLE ;
- être titulaire du SC1 (SC1 valable 24 mois à la date anniversaire) ;
- **être qualifié ISTC HK416-F module A, B et C** ;
- détenir le brevet de conduite VL et PL(préférable) ;
- **avoir la VMP à jour** ;
- démontrer une maîtrise du français écrit et parlé de niveau 3 ;
- posséder un NG \geq 12 ;
- présenter une bonne manière de servir, QSR B à minima ;
- **réussir les tests physiques d'entrée du niveau CME** (Obligatoirement vérifié par le CDS du régiment avant l'arrivée au 4RE.)

DOCUMENTS ET MATÉRIEL À PRÉSENTER EN DÉBUT DE STAGE

Le candidat au stage se présentera avec les documents suivants :

- **dossier individuel de campagne et d'instruction (DICI)** ;
- **livret de certification et de suivi des tirs à jour** ;
- brevet militaire de conduite (BMC) ;
- **certificat médical d'aptitude au stage FG1(CMA)** ;
- carte militaire d'identité ;
- attestation de sécurité sociale ou carte VITALE ;
- fiche Concerto à jour ;
- carte de circulation sécurisée ;
- ordre de mission ou de convocation.

!

CONDITIONS DE NOUVELLE CANDIDATURE

Un candidat ne pourra se présenter que trois fois au CM1.

La candidature à un nouveau stage ne peut être recevable au cours de l'année civile de l'échec.

Barème des épreuves de sport

NOTES	GRIMPER (tenue de combat)	MARCHE COMMANDO	PARCOURS D'OBSTACLE	NATATION
20	$t < 3''$	$t \leq 40'$	$t \leq 3'20''$	$t \leq 2'00''$
19	$3'' < t \leq 4''$	$40' < t \leq 41'$	$3'20'' < t \leq 3'25''$	$2'00'' < t \leq 2'10''$
18	$4'' < t \leq 5''$	$41' < t \leq 42'$	$3'25'' < t \leq 3'30''$	$2'10'' < t \leq 2'20''$
17	$5'' < t \leq 6''$	$42' < t \leq 43'$	$3'30'' < t \leq 3'35''$	$2'20'' < t \leq 2'30''$
16	$6'' < t \leq 7''$	$43' < t \leq 44'$	$3'35'' < t \leq 3'40''$	$2'30'' < t \leq 2'40''$
15	$7'' < t \leq 8''$	$44' < t \leq 45'$	$3'40'' < t \leq 3'45''$	$2'40'' < t \leq 2'50''$
14	$8'' < t \leq 9''$	$45' < t \leq 46'$	$3'45'' < t \leq 3'50''$	$2'50'' < t \leq 3'00''$
13	$9'' < t \leq 10''$	$46' < t \leq 47'$	$3'50'' < t \leq 3'55''$	$3'00'' < t \leq 3'05''$
12	$11'' < t \leq 12''$	$47' < t \leq 48'$	$3'55'' < t \leq 4'00''$	$3'05'' < t \leq 3'10''$
11	$11'' < t \leq 12''$	$48' < t \leq 49'$	$4'00'' < t \leq 4'05''$	$3'10'' < t \leq 3'15''$
10	$12'' < t \leq 13''$	$49' < t \leq 50'$	$4'05'' < t \leq 4'10''$	$3'15'' < t \leq 3'20''$
9	$13'' < t \leq 14''$	$50' < t \leq 51'$	$4'10'' < t \leq 4'15''$	$3'20'' < t \leq 3'25''$
8	$14'' < t \leq 15''$	$51' < t \leq 52'$	$4'15'' < t \leq 4'20''$	$3'25'' < t \leq 3'30''$
7	$15'' < t \leq 16''$	$52' < t \leq 53'$	$4'20'' < t \leq 4'25''$	$3'30'' < t \leq 3'35''$
6	$16'' < t \leq 17''$	$53' < t \leq 54'$	$4'25'' < t \leq 4'30''$	$3'35'' < t \leq 3'40''$
5	5 m	$54' < t \leq 55'$	$4'30'' < t \leq 4'35''$	100m
4	$5m > h \geq 4m$	$55' < t \leq 56'$	$4'35'' < t \leq 4'40''$	$100m > l \geq 75m$
3	$4m > h \geq 3m$	$56' < t \leq 57'$	$4'40'' < t \leq 4'45''$	$75m > l \geq 50m$
2	$3m > h \geq 2m$	$57' < t \leq 58'$	$4'45'' < t \leq 4'50''$	$50m > l \geq 25m$
1	$2m > h \geq 1m$	$58' < t \leq 59'$	$4'50'' < t \leq 4'55''$	$25m > l \geq 10m$
0	$1m > h$	$59' < t$	$4'55'' < t$	$l < 10m$